



HOTEL DE VILLE  
31 rue Sainte Catherine  
84330 MODENE

**PROCES VERBAL**  
**DE LA REUNION DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 07 novembre 2017**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Présents :** Christian RIPERT, Norbert LEPATRE, Marcel LOMBARDI, Alexandre ALLEGRE, Sylvie MONTI, Isabelle PARIS, Michel RINAUDO, Christian ROUX, Laétitia ALONSO, Sylvie CALAMEL et Marie-Hélène ENRIETTO

**Secrétaire de séance :** Marie-Hélène ENRIETTO

**Secrétaire adjointe :** Carine BONHOMME

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des membres d'être présents et déclare la séance ouverte à 20h30. Il donne lecture du PV de la séance précédente, du 29 juin 2017 ; PV approuvé à l'unanimité des membres présents.

**1. compte rendu des différentes réunions des syndicats**

Syndicat Rhône Ventoux (Alexandre ALLEGRE) : Compte rendu du comité syndical (19.10.2017) :

- En début de séance Suez présente un diaporama sur les réparations effectuées en septembre sur deux casses des conduites principales entre Sorgues et Monteux Carpentras. Explications des procédures pour éviter les coupures d'eau aux usagers.
- Lecture des comptes rendus des travaux des diverses commissions (appel d'offre, etc.).
- Approbation à l'unanimité du CR de la précédente réunion du comité syndical daté du 29.6.
- **Délibérations :**
  - Ordre Général : pour la modification de la commission assainissement non collectif suite à l'adhésion de la CCSC pour les communes de Sorgues et Bédarrides.
  - Successivement pour l'eau potable et l'assainissement collectif :
    - Décision modificative n° 2 des budgets
    - Ouverture d'un poste adjoint administratif
    - Approbation du PV de mise à disposition de biens pour Loriol du Comtat
    - Modification des termes de la convention de groupement de commande pour Bédoin
    - Réservoir de Vedène, acquisition d'un terrain et échange avec les Consorts Garcin
    - Réhabilitation du réseau assainissement à Monteux
    - Approbation du zonage d'assainissement collectif de Malemort.
- Prochain Comité Syndical le 21 décembre

EPAGE (Christian ROUX) : Impossibilité de se rendre à la dernière réunion du 14 septembre.

Syndicat d'Electrification Vauclusien (Michel RINAUDO) : il y a eu une intervention la semaine dernière du SEV, mais le sujet sera abordé plus précisément plus loin dans la séance.

COVE – Commission Jeunesse (Isabelle PARIS) : la dernière réunion tombait en même temps qu'une autre réunion pour l'ALSH.

COVE – Commission Développement Economique (Norbert LEPATRE) : Lors de la réunion du 26 septembre, il a été abordé la réunification de 2 services de la Cove sous 1 seule Direction car ils sont étroitement liés : le service du Développement Economique avec celui du Développement Touristique. L'office de Tourisme Intercommunal, avec la SPL « Ventoux Provence », se voit confié de nouvelles

missions comme la création d'un observatoire du tourisme par exemple. Il y a une volonté du déploiement du nom « Ventoux Provence » dans l'idée que le nom devienne un label.

## **2. Délibération Maison de Santé Pluri-Professionnelle**

Monsieur le Maire rappelle les informations transmises par la mairie de Bédoin concernant le projet de création d'une maison de Santé Pluri-Professionnelle et rappelle au conseil municipal que le sujet avait déjà été abordé en séance du 30 juin 2015. Le choix avait été fait d'octroyer 50% du montant du fond de concours exceptionnel attribué par la Cove à ce projet, soit la somme de 12.500€. Monsieur le Maire fait un point sur l'avancement du projet en question et propose de délibérer sur la question.

**Délibération votée POUR à l'unanimité.**

## **3. Délibération sur le changement statutaire de l'EPAGE**

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du syndicat EPAGE en date du 22 juin dernier concernant le changement de siège du syndicat. Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur la question.

**Délibération votée POUR à l'unanimité.**

## **4. Délibération sur le changement statutaire du Syndicat d'Electrification Vauchusien**

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du syndicat SEV en date du 28 juillet dernier concernant une modification de ses statuts au sujet d'une nouvelle compétence sur « l'éclairage public ».

**POUR : 8                      CONTRE : 0                      Abstentions : 3 (I. PARIS, S. MONTI, M. RINAUDO)**

## **5. Questions diverses**

- Travaux route de Mazan : Isabelle PARIS demande où ça en est. Monsieur le Maire explique sa rencontre avec l'entreprise en charge des travaux et le SEV pour exprimer son mécontentement concernant la lenteur des travaux et les malfaçons. Tout doit être repris concernant les poteaux d'éclairage public, tout n'est pas raccordé. Il y aura encore des interventions, notamment sur le réseau France Télécom. Le trottoir est bouché provisoirement car il doit être rouvert pour le branchement définitif. Les élus sont d'accord pour dire qu'il faudra être plus ferme sur les délais de travaux pour une prochaine fois. Dans ce cas-là, le problème c'est que s'est au Syndicat SEV de faire pression sur l'entreprise sous-traitante.
- Projet « All Bike Center » à Bédoin : Michel RINAUDO expose à l'assemblée le projet de création d'un centre vélo sur Bédoin, avec hôtel, piste d'entraînement et autre activités autour du vélo. Michel RINAUDO s'interroge sur la compétence développement économique de la Cove sur ce projet. Monsieur le Maire explique qu'il s'agit d'un projet privé qui ne concerne que la commune de Bédoin et non l'intercommunalité. Marie-Hélène ENRIETTO précise qu'un groupe « contre » ce projet s'est constitué sur Bédoin.
- Litige avec M. ROYER : Laétitia ALONSO demande s'il y a des nouvelles. Monsieur le Maire répond que non, les procédures contre lui n'ont pas avancées. Marie-Hélène déplore que certaines personnes soient réprimées concernant leur assainissement « non conforme » alors que monsieur ROYER continu d'évacuer ses déjections dans la nature sans être inquiété par le Syndicat Rhône Ventoux. Monsieur le Maire précise qu'il n'y a aucune déjection. Monsieur ROYER est équipé d'un W.C chimique.
- Conseil d'école : Monsieur le Maire explique que le projet de l'ALSH était au cœur du sujet et donne la parole à Isabelle PARIS, membre du comité de pilotage. Isabelle PARIS explique tout le travail fourni pour étudier le projet d'ALSH, ainsi que les différentes hypothèses qui avaient

été soumises. Bilan : le projet ne pourra pas aboutir pour plusieurs raisons : financières (désengagement de la CAF, transport coûteux, etc...), bâtiment école de St Pierre non adéquat pour accueillir l'ensemble des enfants, trop de difficultés pour la gestion de locaux, etc... Isabelle PARIS conclu en disant que ce projet a été mis à l'étude car il y avait une réelle demande des parents et qu'aujourd'hui ils devront trouver une autre solution.

- Ecole de Modène : Monsieur le Maire explique que l'inspection académique est venue visiter l'école suite à la plainte de l'enseignant concernant un problème de « non-conformité » de l'école sur la capacité d'accueil et l'accessibilité. Conclusion : il manque une issue de secours et une rampe d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite et la classe serait insuffisante au vu du nombre d'enfants accueillis (27). Monsieur le Maire a rencontré monsieur MARTEAU (directeur de la Cove) pour lui expliquer le projet concernant des travaux à l'école. La Cove nous a fourni un devis de plus de 50.000€ de travaux. Monsieur le Maire souhaite rencontrer à nouveau la Cove pour discuter du sujet concernant l'accueil éventuel d'un enfant qui serait en situation d'handicap physique. Ces travaux ne seront de toute façon pas envisageables sur 2017 (notamment pour le budget de la Cove).
- Travaux :
  - Eclairage public : déplacement du poteau situé chemin de Ronde suite à l'achat du terrain par la commune,
  - Eglise : porte d'entrée poncée et vernie par les agents communaux,
  - Fleurs : elles étaient vraiment abimées. Elles ont été changées. Monsieur le Maire avait donné son accord à madame MONTI sans se rappeler que cet achat n'a pas été prévu au BP de cette année. Il faudra peut-être prévoir une DM au prochain conseil...
- CCAS : Laétitia ALONSO demande qui sera présent pour le service du repas des aînés... : Sylvie CALAMEL, Marie-Hélène ENRIETTO, Laétitia ALONSO, Norbert LEPATRE, Christian RIPERT, Marcel LOMBARDI et Virginie BOUCHET (Alexandre ALLEGRE étant déjà compté parmi les aînés). Il y aura environ 51 personnes au repas, élus inclus. C'est le traiteur d'Entrechaux qui a été choisi. Laétitia annonce le menu, au même prix que l'an dernier.
- Dates à retenir :
  - **Noel MAM** : 9 décembre de 15h à 18h
  - **Repas des aînés** : 16 décembre
  - **Noel du Comité des Fêtes** : 17 décembre à 15h
  - **Castagnade** : 9 décembre à 18h. Marie-Hélène ENRIETTO rappelle qu'il faudrait regarder le prix des châtaignes car il y en a très peu cette année. Sylvie MONTI précise qu'elle ne pourra pas s'occuper de préparer le vin chaud cette année et fournira le reste des épices à celui qui le préparera. Christian RIPERT s'en chargera. Marie-Hélène ENRIETTO s'occupera des fruits.
  - **Téléthon** : en même temps que la castagnade. Vente de tickets de tombola et crêpes (Carine et Laétitia).
  - **Cérémonie du 11 novembre** : départ à 11h de l'Eglise. Changement de la gerbe de fleurs artificielle
- Participation citoyenne : Alexandre ALLEGRE rappelle qu'une réunion annuelle doit être organisée pour faire le point. Le Major ARCAMONE propose 3 dates : le 16, le 27 ou le 30 novembre. C'est le 30 novembre à 18h qui est retenu. L'information sera lancée à l'ensemble des membres et de la population.
- Véhicule municipal : monsieur le Maire explique que dans la semaine, il a fallu amener le Kangoo au garage Renault (à Modène), il semblerait que ce soit la courroie de distribution qui ait cassée. En attente du devis.
- ASA de Mèze : Christian ROUX demande à faire remonter une information au Président de l'ASA de Mèze. De l'eau coule toujours sur le petit pont au chemin de la Souquette alors qu'à

cette époque de l'année l'eau de l'ASA est normalement coupée. Les températures hivernales arrivant, l'eau va geler sur la route et risque de provoquer des accidents. Il faut donc que le Président de l'ASA de Mèze intervienne au plus tôt. Monsieur le Maire confirme qu'un mail lui sera adressé très rapidement.

- Info lettre : Laétitia ALONSO fait remarquer que l'info lettre du site internet de la commune fonctionne enfin. Monsieur le Maire explique que le prestataire de service qui a créé le site pour la commune a enfin mis l'info lettre en place (au bout d'un an) suite à de nombreuses relances. Il ne l'avait pas fait car il y avait un problème de facture que nous ne voulions pas payer tant qu'il n'y avait pas la régularisation.
- Terrain de jeux : Laétitia ALONSO demande où en sont les travaux, si quelqu'un a vérifié les travaux réalisés par la Cove pour la fixation du portail. Monsieur le Maire confirme qu'il était présent pendant les travaux réalisés par la Cove et que cette partie est terminée. Il reste encore l'aménagement du terrain, comme préconisé par la DREAL. A ce sujet, madame MONTI propose de donner 150 tonnes de terre (provenant de sa construction personnelle), pour recouvrir le terrain, après la pose du filet. Seul inconvénient : il faut attendre janvier / février pour pouvoir récupérer cette terre. Monsieur le Maire propose de commencer par étaler la terre déjà présente sur le terrain à l'emplacement où doivent être installés les jeux et de voir ensuite avec celle de madame MONTI. Ce qui permettrait de libérer notre fournisseur des jeux commandés depuis déjà très longtemps.
- PLU : Isabelle PARIS demande s'il y a du nouveau concernant le PLU. Monsieur le Maire explique que le cabinet AMUNATEGUI a commencé à travailler sur plusieurs hypothèses pour le PADD, mais qu'il faut d'abord attendre de connaître l'enveloppe foncière prévue sur la commune par le SCOT 2. Sinon tout le travail fourni risquerait de ne pas correspondre avec le SCOT 2 et donc être inutile. Plutôt que d'engager des frais qui risqueraient d'être inutiles, monsieur le Maire a demandé au cabinet AMUNATEGUI d'arrêter de travailler là-dessus tant que des informations claires et précises ne sont pas en notre possession sur le SCOT 2. Un RDV est fixé avec un agent de la Cove en charge du SCOT 2 pour en discuter justement vendredi 10 novembre.
- Urbanisme : Marie-Hélène ENRIETTO demande où en est le projet sur le hangar de monsieur RAMBLA, route de Bédoin. Monsieur le Maire précise que monsieur RAMBLA vient de déposer une DP en mairie pour un changement de destination, du hangar agricole en commerce, activité non connue à ce jour.
- Ventes : Marie-Hélène ENRIETTO informe qu'une partie des terres de la Rameille seraient à la vente. Monsieur le Maire est au courant, il a reçu un potentiel acquéreur et la SAFER a contacté la Mairie. Isabelle PARIS informe que le bâtiment qui héberge la MAM aujourd'hui, est à la vente également. La MAM, ne pouvant se porter acquéreur, cherche un nouveau local, de préférence sur Modène.
- Personnel communal CAE : Sylvie MONTI rappelle que le contrat doit se terminer bientôt et demande un bilan de la situation. Monsieur le Maire précise que le contrat se termine effectivement au 01.01.2018, et qu'il ne compte pas le renouveler pour plusieurs raisons, entre autre parce que les aides perçues de l'Etat pour ce type de contrat risquent de ne pas être renouvelées. Les membres du conseil pensent qu'effectivement il est intéressant d'avoir un agent technique de plus, mais qu'il n'est pas possible d'employer une nouvelle personne sans aides financières. Monsieur le Maire recevra l'agent CAE pour lui expliquer la situation et la fin de son contrat.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h17.